

confidentialité

déontologie

qualité du repreneur

conditions optimisées

gain de temps

maîtrise de l'information

pérennité de votre entreprise



The logo for 'meo' features a stylized wave above the letters. The 'm' is red, the 'e' is yellow, and the 'o' is grey.

Trois Ordres se mettent en quatre
pour transmettre votre entreprise.



Un site web de plus sur la transmission, quel intérêt ?

Vendre son entreprise... devient plus facile

Le chef d'entreprise qui cède l'affaire qu'il a créée et développée pendant de nombreuses années, cède bien plus qu'un actif. Il vend... un peu de lui-même. Envisager de transmettre une entreprise peut par ailleurs apparaître comme une prise de risque pour son entourage, des salariés au banquier, des clients aux fournisseurs.

Une cession est donc loin d'être un acte neutre. Le chef d'entreprise doit pouvoir compter, pour négocier ce virage, sur un accompagnement professionnel et sur une garantie de sécurité.

Méo... et le cédant mène la danse

Sur Méo, la priorité est aux cédants. Méo est une plateforme web de publication d'offres de transmission d'entreprises qui met en relation cédants et acquéreurs. Cet outil est le fruit d'une collaboration active entre les Ordres des avocats, des notaires et des experts-comptables de Rhône-Alpes.

Via ce dispositif sans équivalent, c'est donc l'expertise des trois principaux conseils des entreprises qui est mobilisée autour d'une étape majeure du parcours de chef d'entreprise.



Méo, et la transmission devient sereine

L'expertise

C'est bien connu : réussir une transmission d'entreprise, c'est savoir s'entourer. *"Jamais en première ligne"*, telle devrait être la devise de tout candidat à la cession. Méo rallie les trois professionnels les mieux placés pour accompagner un projet dans tous ses aspects juridiques, fiscaux, sociaux, financiers, patrimoniaux et humains.

La visibilité

Sur internet, les sites fourre-tout sont légion. Méo, lui, se consacre exclusivement au portage des offres de cession. Celles-ci sont consultables gratuitement par les internautes et les repreneurs potentiels. Méo est référencé sur le portail dédié à la transmission : www.reprendre-en-rhonealpes.fr

La qualité de l'information

Des offres ? Ce n'est pas ce qui manque sur le Net... Méo est exclusivement alimenté par les professionnels des trois Ordres. L'information est vérifiée, réelle et traçable.

La confidentialité

En situation de transmission, la confidentialité des informations transmises au repreneur potentiel est essentielle. Avantage de Méo : les premières approches, parfois délicates lorsqu'elles émanent de concurrents ou de clients, sont gérées en toute discrétion par le professionnel conseil. Avec le concours des organisations professionnelles, le conseil procède à un premier filtrage qualitatif des propositions.

La maîtrise

Etre épaulé, oui, mais à condition de garder la main ! Sur Méo, les cédants conservent la maîtrise de l'information concernant leur entreprise. A eux de décider du niveau d'information divulgué sur l'offre de cession, parmi 20 critères. A eux de décider s'ils souhaitent rencontrer un repreneur potentiel présélectionné.

Des repères

Le principal frein à une cession est souvent le fait que le prix du cédant n'est pas celui du repreneur... Méo va constituer un référentiel de valeurs d'entreprises cédées. Un véritable observatoire de la valeur économique des entreprises, secteur par secteur, au service des chefs d'entreprises.

Une démarche citoyenne

Méo, unique en France, participe à la démarche citoyenne pour la pérennité des entreprises et la sauvegarde des emplois.





www.meo-ordres.net



Méo est une plateforme web dédiée à la mise en relation de cédants et d'acquéreurs d'entreprises.



Méo est issue d'une collaboration active entre le Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables Rhône-Alpes, le Barreau de Lyon, la Chambre des Notaires du Rhône et la Région Rhône-Alpes.



Méo est exclusivement accessible par votre conseil pour le dépôt de votre annonce de cession. Méo est en revanche libre d'accès et gratuit pour le public et repreneurs potentiels.